

Licence Vaucanson

Sciences de l'ingénieur

Alternance



L'ÉCOLE VAUCANSON

*révèle le potentiel
des BTS pour les
mener à la réussite !*

Jacques de Vaucanson (1709–1782) était un ingénieur et inventeur français, célèbre pour ses automates et ses contributions à la mécanique.

Son esprit d'innovation et sa capacité à allier théorie et pratique font de lui une figure emblématique pour notre programme visant à former des techniciens et ingénieurs.

À l'Ipst-Cnam, nous vous offrons bien plus qu'un diplôme : une expérience qui vous prépare concrètement au monde du travail.

**80 % de nos
étudiants nous
recommandent !**

Notre pédagogie allie théorie et pratique, avec des enseignants chercheurs et des professionnels passionnés, qui vous transmettent les vraies compétences du terrain.



PROGRAMME

Sciences pour l'ingénieur :

- Organisation et exploitation des systèmes
- Approche énergétique des systèmes,
- Approche informationnelle des systèmes,
- Analyse, conception et fabrication des systèmes mécaniques
- Maintenance des systèmes automatisés

Enseignements généraux :

Economie, gestion, organisation de l'entreprise et démarches de projet.

Enseignements d'ouverture :

Ouverture culturelle, technologique et scientifique, économique et sociale

Enseignements transverses :

Mathématiques, informatique, logique, méthodes et outils de communication écrite, anglais

Une unité d'enseignement « métier » vous sera présentée en cours d'année (Mécanique des fluides, Mécanique industrielle, Electronique analogique, Technologie mécanique/résistance des matériaux, Informatique/Électronique).

Code diplôme LG03904A - RNCP 38975 - 700h de formation

POURSUITE D'ÉTUDE

La Licence SPI est une licence générale reconnue par l'Etat, qui s'inscrit au coeur du programme IngéPLUS, dont l'objectif est d'accompagner les BTS dans leur poursuite d'études. A ce titre, elle permet donc à ses titulaires **la poursuite d'étude en école d'ingénieur (intégration en 1ère année d'école d'ingénieur) ou en master.**

De plus, la formation étant généraliste, la gamme de choix d'écoles et de masters disponibles est très étendue (chargé d'affaires, affaires industrielles, génie des systèmes industriels, ingénieur bureau d'études, management de projets, entrepreneuriat, commerce, etc.).

Ces trois dernières années, 95 % des étudiants souhaitant poursuivre en école d'ingénieurs ou en master ont réussi à intégrer une formation. Grâce à leur motivation et aux efforts fournis tout au long de leur cursus, en moyenne chaque étudiant a obtenu plusieurs admissions dans les écoles et masters de son choix.

RYTHME

*3 semaines
en entreprise
3 semaines
en formation*

POUR QUI ?

Être titulaire d'un bac + 2 industriels ou technologique :

- électrotechnique, fluides énergie domotique, systèmes numériques (ciel), conception des processus et réalisation de produits, assistant technique d'ingénieur, maintenance des systèmes, contrôle industriel et régulation automatique, conception de produits industriels, conception et industrialisation en microtechnique, ...

82%

de nos apprenants ont le sentiment que leur diplôme est reconnu par les employeurs

CARRIÈRES

- **Chargés d'études ou de projet (assistant ingénieur)**
- **Technicien d'industrialisation, de méthode, de qualité, de maintenance ou support**
- **Chargés d'affaires**
- **Adjoint de chef de projet**
- **Responsable d'activité**

**Grâce à l'alternance,
vous suivez votre formation
tout en étant rémunéré et les
frais de formation sont pris en
charge par votre employeur.**

INSCRIPTION

Etape 1 : Être admissible

- Le futur alternant doit avoir les prérequis nécessaires pour pouvoir postuler à la formation (voir «pour qui ?») et les candidats issus du programme IngéPLUS sont prioritaires pour l'accès à cette formation

Etape 2 : Candidater à la formation

- Dépôt du dossier de candidature par mail à **contact-ingeplus@toulouse-inp.fr**
- Après l'étude de votre dossier, vous serez convoqué à un entretien.

Etape 3 : Trouver un employeur

- Vous avez jusqu'à 3 mois après la date de la rentrée scolaire pour trouver un employeur.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Un contrat de 1 an
De 16 à 29 ans révolus

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- > Un contrat de 1 an
À partir de 16 ans et sans condition d'âge limite pour les jeunes souhaitant compléter leur formation initiale, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

CONTACT

Benjamin BONNEAU

Responsable de Formation

contact-ingeplus@toulouse-inp.fr

Luciano ALVES

Responsable adjoint

Catherine SARLABOUS

Gestionnaire en scolarité

catherine.sarlabous@ipst-cnam.fr

Pôle Handicap

Yolaine Denier et Sandra Lagnaoui

handicap@ipst-cnam.fr



Maison de la Recherche et de la Valorisation

75, cours des sciences - 118, route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9

 contact@ipst-cnam.fr

 ipst.cnam.fr  05.62.25.52.00

    [ipst_cnam_officiel](https://www.instagram.com/ipst_cnam_officiel)

